

Mission d'information 19/05/98

Audition du général Quesnot

Le général Christian Quesnot était chef de l'état-major particulier de la présidence de la République d'avril 1991 à septembre 1995

L'audition débute à 11h50.

Général Quesnot :

Je vous remercie d'avoir accepté de m'entendre en public comme je l'avais demandé. Je vais en préliminaire aborder deux points : 1) le rôle de l'État-major particulier de la présidence de la République ; 2) le mécanisme et les étapes de la prise de décision dans la politique africaine de 1991 à 1995.

1) Le rôle de l'État-major particulier : le chef de l'état-major particulier a un rôle de liaison et de relais entre le président de la République qui est le chef des armées et le ministre de la Défense, le chef d'état-major des armées et le secrétariat général de la Défense nationale. Le chef de l'état-major particulier est assisté de trois officiers, un par armée. De mai 91 à mai 93, le général Huchon, représentant de l'armée de terre, s'occupait en plus du dossier Afrique et s'occupait du budget de l'armée et de la préparation des Conseils de Défense. Le seul responsable devant le Président de la République est le chef de l'état-major particulier. J'assume totalement ce qu'a fait ou pas le général Huchon, sous mon autorité directe de mai 91 à mai 93 dans le suivi du dossier rwandais, puis le colonel (?) son successeur à ce poste jusqu'en septembre 1995.

L'état-major particulier n'a ni l'autorité ni les moyens de gérer en direct une crise. J'ajouterai même qu'il n'en a jamais eu l'intention. L'aurait-il eu, cela n'aurait pas duré très longtemps. De mai 91 à mai 93, Monsieur Joxe, ministre de la Défense, n'était pas le genre d'homme d'État à se laisser dépouiller de ses attributions, pas plus que l'amiral Lanxade, Chef de l'état-major des armées de mai 91 à septembre 1995 qui a parfaitement contrôlé son état-major et les forces engagées sur les terrains extérieurs. A partir de mai 93, le gouvernement était sous l'autorité de Monsieur Balladur, qui a gouverné.

2) Les mécanismes et les étapes dans l'élaboration et la prise des décisions qui sont appliquées à la politique africaine, et notamment au Rwanda : tous les lundis après-midi, se tenait une réunion, généralement en cellule de crise au Quai d'Orsay, co-présidée par le directeur de cabinet du ministre et le secrétaire général du Quai. Y participaient pour la présidence, le chef d'état-major particulier ou son adjoint et le chef de la cellule africaine ; pour Matignon, le conseiller diplomatique et le chef de cabinet militaire ; pour la Défense, le directeur de cabinet du ministre ou son représentant, le chef du cabinet militaire ou son adjoint, le Chef d'état-major des armées ou son sous-chef Opération ; pour la Coopération, le directeur de cabinet et le chef de la mission militaire de Coopération. Après un point sur la situation couvrant tous les aspects internationaux, diplomatiques, militaires et humanitaires et un tour de table, une série de propositions couvrant les divers aspects étaient arrêtées pour être soumises aux ministres concernés. Le mardi dans l'après-midi se tenait à Matignon un comité restreint présidé par le premier ministre auquel participaient pour la présidence le Secrétaire général, le Chef d'état-major particulier et le chef de la cellule africaine ; pour Matignon, le directeur de cabinet, le conseiller diplomatique, le chef du cabinet militaire et le secrétaire général de la défense nationale ; pour les Affaires étrangères, le ministre et le Secrétaire général du Quai ; pour la Coopération, le ministre. Le premier ministre, après un tour de table, arrêtait la position du gouvernement et les points qu'il souhaitait voir abordés lors du Conseil restreint du lendemain.

Le mercredi, en fin de matinée, après le Conseil des ministres, se tenait à l'Élysée un Conseil restreint présidé par le président de la République auquel assistaient les

[Ce compte-rendu est rédigé à partir de notes prises pendant les auditions. Il tente de restituer la teneur des informations mais n'en est pas la transcription littérale.]

participants du Comité restreint de la veille, plus le Secrétaire général du gouvernement. A l'issue, le Président, après avoir reçu l'avis et l'accord du Premier ministre, arrêtait les mesures à mettre en oeuvre par les différents ministres et le chef d'état-major des armées.

La crise du Rwanda n'a pas fait l'objet d'un traitement différent des autres crises africaines. Si elle a été gérée discrètement, elle n'a pas été gérée secrètement. Elle était dans la continuité des principes de politique africaine appliqués par les présidents de la cinquième République : il s'agissait de lier développement et sécurité. Il n'y a pas de possibilité de développement sans la sécurité. Dans le domaine de la sécurité, on faisait appel aux forces armées dans un cadre strictement défini. C'était une stratégie indirecte qui excluait tout engagement direct de groupe, mais apportait une aide à la formation armée à un gouvernement légitime (formation des cadres et aide en équipement).

Le but recherché était de gagner du temps pour permettre l'élaboration d'une solution politique. La solution était le partage du pouvoir entre le FPR et le gouvernement d'Habyarimana. L'évolution du volume des troupes sur le terrain était variable en fonction de l'appréciation faite par le ministre de la Défense et le ministre des Affaires étrangères en ce qui concernait les risques que courrait la communauté française sur place et les signaux politiques à donner en direction du FPR.

Voilà ce que je voulais dire en introduction. Je suis prêt à répondre à vos questions.

Quilès :

Remerciements.

J'aurai quatre questions :

1) En ce qui concerne les Accords d'Arusha, dont nous avons parlé tout à l'heure de façon fort intéressante avec Monsieur Delaye, leur volet militaire était un des aspects les plus délicats de la négociation. Il s'agissait de faire entrer les forces du FPR dans les FAR à un niveau assez élevé et sous commandement unique. Cela impliquait une démobilisation importante des effectifs et des problèmes d'indemnisation. La France faisait-elle suffisamment attention à ces aspects particulièrement délicats des accords, qui apparaissent aujourd'hui avoir été une des faiblesses majeures ?

2) En ce qui concerne l'assistance militaire technique, elle pouvait être ambiguë lorsqu'elle était exercée auprès d'unités en opération. Des règles ont-elles été fixées pour dissiper ces ambiguïtés ?

3) A propos des renseignements d'origine militaire, à partir de la DRM ou de la DGSE : y avait-il une bonne coordination entre l'activité de ces services de renseignements militaires et les responsables sur le terrain ? Les décideurs politiques étaient-ils bien informés sur la réalité rwandaise entre 91 et 94 ?

4) A propos de l'attentat du 6/4/94, avez-vous eu des informations particulières ? Je sais que votre mission a engagé plusieurs types d'enquêtes sur le sujet. Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'enquête sur l'attentat qui a coûté la vie à plusieurs ressortissants français, indépendamment des conséquences dramatiques qu'il a pu avoir après ?

Quesnot : 1) J'estimais à l'époque que les accords militaires d'Arusha faisaient une part exorbitante au FPR qui obtenait 50% des postes d'officiers et 40 % des troupes dans une armée ramenée à 15 000 hommes. Connaissant la mentalité des militaires, des FAR et du FPR, ce point m'a fait penser que les accords seraient extrêmement difficiles, sinon impossibles à mettre en oeuvre. Des pressions fortes et d'ailleurs légitimes ont été exercées sur le Président Habyarimana pour signer les accords d'Arusha. Or, il n'y a pas eu la même pression sur le FPR pour qu'il ait une attitude plus raisonnable. Dès l'attaque du FPR en février 1993, j'ai personnellement douté de l'intention du FPR d'arriver à un accord de partage politique. Selon moi, les gens pensaient alors déjà à une possibilité de victoire militaire sur le terrain. Kagame a fait un choix militaire tactique, la victoire, et une erreur stratégique, d'un véritable compromis politique pour pouvoir gouverner un pays très complexe. Il fallait exercer une très forte pression sur le FPR pour l'amener à jouer le jeu. Pour l'ensemble des FAR, une armée qui avait ses excès, c'était difficilement acceptable, surtout compte tenu de ce qui s'était passé en octobre : l'assassinat du Président Ndadaye au Burundi par une partie de l'armée exclusivement tutsie. Il y avait un climat de méfiance. Ce qui m'a frappé, c'était la haine et la peur de l'autre. Il fallait une pression internationale pour arriver au compromis politique des accords d'Arusha.

2) Le Président donnait comme directives d'appliquer une stratégie indirecte : l'aide à un gouvernement légal, qui représentait 80 % de la population et dont le Président, Habyarimana, n'était à l'époque pas discuté, mais jamais aucun engagement direct contre le FPR ou l'armée ougandaise. Les modalités pratiques d'intervention étaient définies par l'État-major des armées, soumises au chef d'état-major des armées et au ministre de la Défense. L'assistance militaire technique avait plusieurs volets : d'abord, une formation technique pour l'emploi des équipements fournis par la France et d'autres pays (formation à l'emploi de l'artillerie et des blindés légers) ; d'autre part, une formation tactique au niveau des commandants d'unités élémentaires (capitaines) pour l'emploi combiné de l'infanterie et des appuis soit de mortiers, soit d'artillerie. L'armée rwandaise comptait 5 000 hommes en 87-88. Avec l'attaque du FPR et le soutien de l'Ouganda, elle s'élevait à 24 000 hommes en 91-92. Il y avait un vrai problème de formation des jeunes cadres de

[Ce compte-rendu est rédigé à partir de notes prises pendant les auditions. Il tente de restituer la teneur des informations mais n'en est pas la transcription littérale.]

l'armée et des sous-officiers. Enfin, il y avait une formation à un échelon plus élevé, mais qui ne posait pas vraiment de problèmes car il y avait de bons officiers.

Cette guerre était cruelle et totale. J'ai été surpris. Le FPR et les FAR faisaient peu de prisonniers et il y avait beaucoup de pertes. En 1990, lors de la première attaque, les effectifs de l'armée ougandaise et du FPR étaient de 2 000 à 3000 hommes ; ils ont laissé plus de 600 morts sur le terrain. Les FAR ont perdu jusqu'en 92 environ 5 000 hommes et ont eu 10 000 blessés. Il s'agissait donc d'une vraie guerre entre les FAR et le FPR. Le problème du renouvellement et de la formation des effectifs était plus difficile pour les FAR que le FPR car à cette période il y avait une véritable cacophonie sur le plan international : le FMI et différents États avaient versé 15 millions de dollars pour démobiliser 50 000 hommes de l'armée ougandaise. Habituellement, quand il y a démobilisation, les gens prennent l'argent et deviennent des bandits de grand chemin pendant un certain temps. Il n'y a rien eu de tout ça en Ouganda. Parallèlement, les troupes de Kagame sont passées de 2000-3000 hommes à 10 000 hommes en 1992, avec des lance-roquettes multiples, des mortiers de 120.... Il y a plus qu'une corrélation. Il avait l'avantage de ne pas avoir à former de jeunes recrues puisqu'il avait à disposition des troupes aguerries.

3) Activités de renseignement : Les informations dont disposait l'État-major particulier provenaient de la Direction du Renseignement Militaire (DRM) ; la Direction Générale de la Surveillance du Territoire (DGSE) ne fournissait pas de renseignements strictement militaires. Notre système de renseignements n'était pas totalement satisfaisant, notamment comparé à d'autres pays comme la Grande-Bretagne. Il y avait aussi un problème politique entre le Président de la République et le Premier ministre. Il y aurait quelque chose à faire dans ce domaine mais je sors là de mes compétences. A mon avis, les responsables politiques avaient les informations qu'avait la DRM, mais il manquait une approche synthétique et globale réalisée par écrit.

4) En ce qui concerne l'attentat du 6/4/94, j'ai retenu deux hypothèses, à laquelle s'est ajoutée une troisième développée par Madame Colette Braeckman dans *Le Soir*, qui s'appuyait sur des sources de renseignements étrangers : selon elle, ce serait des Français qui auraient tiré sur l'avion. On peut ne pas aimer les Français mais se tirer une balle dans le pied me paraît un peu curieux ; on nous accusait de soutenir le Président Habyarimana, je ne vois pas pourquoi on l'aurait tué. Il y avait en plus un deuxième président, le président burundais et l'équipage était français. Je rejette donc complètement cette hypothèse.

Ma première hypothèse était celle d'une action des extrémistes hutus qui étaient opposés aux accords d'Arusha. Cette hypothèse n'est pas ma préférée dans la mesure où il y avait aussi dans l'avion le Chef d'état-major des FAR et le chef de la garde présidentielle, qui était un extrémiste. Si les extrémistes hutus avaient voulu tuer Habyarimana, ils auraient pu trouver une autre occasion sans tuer l'un des leurs.

La seconde hypothèse est celle du FPR. Pour être abattu, l'avion nécessitait un missile sol-air de type SAM 16. J'avais rédigé une note au président de la République en mai 91 dans laquelle j'indiquais qu'on avait trouvé au Rwanda des déchets de missile SAM 16 et je m'inquiétais de la prolifération de ce type de missile que la France refusait quant à elle d'exporter vers les pays d'Afrique. L'Ouganda a démenti posséder ce type de missiles alors qu'il est prouvé que le FPR utilisait déjà ce type de missiles en 1991. Un bataillon de 400 hommes du FPR était établi près de l'aéroport ; ils avaient obtenu pour leur sécurité que les avions militaires ne se posent que selon un seul axe d'atterrissage. L'horaire de départ de l'avion d'Habyarimana était connu de tous. L'attentat a eu lieu vers 20h30 ; or, aux alentours de 20h20-20h40, des éléments du FPR étaient déjà en position de combat.

Mon sentiment personnel est qu'il y avait plus d'avantages pour le FPR à abattre Habyarimana. Il n'y a pas eu d'enquête. On a parlé de boîte noire. C'est alors qu'est arrivé une espèce de cow-boy qui s'appelle Barril, qui soit disant avait montré une boîte noire. J'avais demandé à la société Dassault si cet avion était équipé d'une boîte noire ; il n'en était pas équipé. En outre, il faut savoir qu'il n'y avait pratiquement plus de Français sur place ; le niveau de l'assistance militaire technique avait été réduit à une vingtaine de personnes... On n'avait pas les moyens de faire une enquête. A mon avis, c'était le rôle de l'ONU et des représentants de la MINUAR - le général Dallaire, mais je ne sais pas ce qui a été fait. Pour l'État-major particulier, à partir de décembre 1993, du retrait de Noroît, le Rwanda n'est plus devenu un sujet d'intérêt quotidien. C'est redevenu un vrai sujet quand le président a été abattu et qu'on a tout de suite compris qu'on allait vers des massacres sans commune mesure avec ce qui s'était fait auparavant.

Lamy : 1) A propos de l'assistance militaire technique, y avait-il une formation préalable des soldats envoyés, je veux dire une information politique sur le pays ? Vous avez souligné qu'il y avait d'un côté le FPR qui représentait 20 % de la population et de l'autre le Président Habyarimana, représentant 80 % : c'est une explication qui vaut selon le prisme ethnique. On nous a quand même expliqué qu'il y avait une forte opposition hutue au régime.

2) Comment expliquez-vous l'effondrement des FAR et leur manque de fiabilité, alors qu'ils étaient censés être encadrés par la France depuis trois ou quatre ans ?

3) A propos de vos renseignements sur l'attentat du 6/4/94, j'aimerais savoir quelles sont vos sources ?

4) A propos de l'Opération Turquoise, l'Amiral Lanxade a indiqué que François Mitterrand avait refusé une intervention directe sur Kigali. Qui avait formulé cette proposition ?

5) Une accusation qu'on trouve dans plusieurs articles de journaux ou livres prétend que des téléphones sécurisés auraient été remis par le général Huchon, chef de la mission militaire de coopération, en mai 94 à des responsables d'état-major des FAR, qui auraient permis des relations directes. S'ils ont été remis, cela a-t-il été mentionné dans une note auprès de l'État-major particulier ?

Général Quesnot : 1) Sans vouloir me défausser, je dirais que je n'avais pas de prise directe sur l'assistance militaire technique et les formations, les unités ou les missions des unités. Ce rôle incombait au chef d'état-major des armées. Ayant moi-même participé en tant qu'exécutant sur le terrain à un certain nombre d'interventions avant, il est évident que le commandement donne une information aussi large que possible sur les aspects politique, ethnique, de la tradition, des gens à qui ils vont avoir à faire. Je suis sûr que les gens de l'assistance militaire technique avaient reçu cette information. Pour avoir les détails, il faut demander à l'état-major ou à l'Amiral Lanxade.

2) Il est vrai que le niveau des FAR n'était pas terrible. L'armée est montée jusqu'à 35 000 hommes soldés. La formation totale a concerné 5 000 à 6 000 personnes. La motivation des FAR était aussi de valeur inégale. L'armée était mono-ethnique, mais ça n'était pas surprenant ; il en va de même dans d'autres pays. Mais il faut distinguer entre les Hutus du nord, ceux du centre et ceux du sud. Les détenteurs du vrai pouvoir étaient les Hutus du nord, puisqu'Habyarimana avait renversé les Hutus du centre et du sud lors de son coup d'État. Les militaires hutus du nord étaient très motivés et tenaient le terrain, mais il n'en allait pas de même pour la totalité des FAR. Résultat, les Hutus du nord étaient déplacés de front en front et ont subi un maximum de pertes.

C'est ainsi que s'est créé un déséquilibre croissant en faveur du FPR qui disposait d'un vivier de soldats ougandais aguerris. C'est sans doute la raison du choix militaire de Kagame. Le FPR a été un mouvement militaire avant d'être un mouvement politique. Il a

[Ce compte-rendu est rédigé à partir de notes prises pendant les auditions. Il tente de restituer la teneur des informations mais n'en est pas la transcription littérale.]

soutenu depuis le départ Museveni dans le renversement d'Obote en Ouganda. Kagame et Rwigema étaient ougandais, dans la hiérarchie ougandaise : Kagame était le directeur des services de renseignement et de sécurité de l'Ouganda et Rwigema était le Chef d'état-major de l'armée ougandaise.

Kagame a eu une formation très complète : d'abord en Tanzanie, puis à Cuba (formation de guérilla) et ensuite, ce qui est assez exceptionnel, trois formations successives aux États-Unis. Les États-Unis, je ne le reproche pas, avaient repéré Kagame comme étoile montante : je ne sais pas si c'était dans l'armée ougandaise ou s'ils avaient anticipé le rôle qu'il a joué. Son premier séjour aux États-Unis était en 89 à l'École d'état-major et l'École de guerre. En 90, il a fait un nouveau stage aux États-Unis au commandement des forces spéciales... Les États-Unis se sont beaucoup intéressés à Kagame. Je ne dis pas que les États-Unis étaient derrière lui pour prendre le Rwanda, je dis seulement que son rôle a été repéré d'abord en tant qu'Ougandais et après vers le Rwanda. Je ne suis pas étonné qu'en dehors du fait qu'il voulait sauver la minorité tutsie dont il était originaire, il ait choisi l'option purement militaire pour prendre le pouvoir au Rwanda. Il en avait les moyens.

3) Pour l'attentat, mes informations viennent de la voie normale, par l'État-major des armées.

4) En ce qui concerne l'opération Turquoise, je crois qu'il faut raisonner à partir d'Amaryllis. Amaryllis a été décidée alors que j'avais le sentiment qu'il allait se passer des choses extraordinaires. La communauté internationale, si elle avait fait preuve de moins de lâcheté, aurait pu arrêter les massacres, que tout le monde pressentait. La MINUAR, le général Dallaire, avait 2 500 hommes sur place, certes de valeur inégale. Il n'avait pas de mandat pour intervenir, mais je dirais, même si je vais peut-être vous choquer, que l'honneur d'un militaire est de savoir désobéir dans un cas comme celui-là. Il aurait désobéi, il aurait peut-être réussi ; il se serait fait virer après, mais enfin, avec 2 500 hommes décidés, on pouvait arrêter les massacres.

Il y a eu un essai français afin de pouvoir quand même le faire : il y a eu des conversations avec les Belges et avec les Italiens ; il y avait 300 marines américains à Bujumbura. Après un espoir du côté italien, ça ne s'est pas fait. C'est une décision politique : la France ne pouvait pas de nouveau s'interposer seule. Que n'aurait-on pas dit ? Voler la victoire au FPR... Je n'ai pas à juger. C'est un choix politique. Mon intime conviction est que j'aurais bien voulu que la communauté internationale intervienne parce que la situation au départ était circonscrite à des milices et à la garde présidentielle, qui se comportait de façon ignoble pour venger soit disant ses morts, et que si la communauté internationale avait fait preuve de moins de cécité, on aurait pu arrêter les massacres.

En ce qui concerne Turquoise, c'était une opération difficile. Le président de la République hésitait. J'ai essayé de le convaincre qu'on ne pouvait pas laisser massacrer les gens. Les ONG ont joué un rôle important dans ce sens à ce moment. Le ministre des Affaires étrangères était favorable à une intervention. Le premier ministre et le ministre de la Défense étaient plus réticents. Il y a eu des discussions, puis on est arrivé à un accord total pour que la France monte l'opération Turquoise, seule contre tous. C'est l'honneur de la France. La France est la seule à avoir osé parler de génocide dès le 15 mai, alors que les États-Unis refusaient ce mot.

Turquoise avait un objectif strictement humanitaire. On lui a prêté de nombreuses autres intentions, mais je tiens à dire que pas plus les journalistes, que les ONG ou que les intellectuels n'ont le monopole de la compassion. Cette affaire était uniquement humanitaire. Il y a eu des discussions sur les modalités de l'envoi de 2 500 hommes dans une zone de combat alors qu'on ne connaissait pas quelle serait l'attitude du FPR. L'amiral Lanxade a proposé un dispositif : les gens ont été surpris de nous voir arriver

[Ce compte-rendu est rédigé à partir de notes prises pendant les auditions. Il tente de restituer la teneur des informations mais n'en est pas la transcription littérale.]

avec des missiles et des lance-roquettes, mais il ne s'agissait pas de tirer sur les gens. C'était un dispositif de dissuasion pour pouvoir aller sauver les gens. Il y a eu deux discussions : il était entendu que nous nous installerions au Zaïre, mais fallait-il lancer des coups de sonde dans le pays pour récupérer les gens ou bien mettre en place une zone sûre. On a choisi la zone humanitaire sûre. L'option d'une opération à Kigali était envisagée, car il y avait la facilité d'un aéroport. Mais elle a été rejetée compte tenu de la proximité du FPR. Il n'était pas question d'entrer en conflit avec le FPR. Il n'y a jamais eu d'intention de procéder par le biais de Turquoise à une reconquête du Rwanda ; ça n'était qu'une opération humanitaire à la demande très insistante de certaines ONG, dont l'avis a pu changer après.

5) Quant au général Huchon, il dépendait du ministère de la Coopération. Demandez au ministre. Tout ce que je peux dire, c'est que tout le monde parlait à cette époque avec tout le monde, car certains, y compris les politiques, espéraient encore pouvoir obtenir un cessez-le-feu et ramener les gens dans le processus d'Arusha. J'en doutais moi-même fortement et j'ai fait une note au président de la République dans laquelle j'expliquais que Kagame voulait une victoire militaire totale. On retombe sur le vrai problème de fond qui est la cause fondamentale de cet éclatement des Grands Lacs : c'est un problème de surpopulation, de partage de terres. C'est la clé de la zone. Il y a eu une telle évolution démographique que les lopins étaient de plus en plus petits et que la population a été chassée vers les terres d'à côté. La surpopulation, le partage de terres, la misère constituent la clé de la crise des Grands Lacs. Le Président Habyarimana avait lancé une campagne de limitation des naissances en 75, mais le Pape est venu et le taux démographique a augmenté après.

Voisin : 1) Vous avez décrit le processus et le laxisme de la communauté internationale. Durant la période de Pentecôte 1993, j'ai été observateur des élections au Burundi. Quand Ndadaye a été élu, il y a immédiatement eu un couvre-feu. La population locale nous disait qu'il serait assassiné. Cela s'est passé en octobre 1993. L'assassinat a entraîné l'exode de 370 000 Hutus et l'assassinat de 50 000 à 100 000 personnes. La communauté internationale avait sûrement connaissance des renseignements qu'on nous donnait. Ne devait-elle pas agir contre cela ?

2) Une personne auditionnée ici nous a dit que les forces d'Amaryllis auraient pu servir de forces d'interposition. Qu'en pensez-vous ?

Général Quesnot : 1) Il est vrai qu'au Burundi tout le monde connaissait la situation. Mais pour la communauté internationale, c'était des Noirs qui se tuaient entre eux dans un endroit où CNN n'était pas. Il n'y avait pas d'analyse de la zone au niveau international.

Voisin : Pourtant ces élections s'étaient à l'époque déroulées très bien, dans un cadre démocratique. Il n'y avait eu aucun retour dans les médias. On savait ce qui allait se passer mais personne n'en a parlé.

Général Quesnot : L'armée burundaise est totalement tutsie. Qu'on parle de Tutsis ou de Hutus, je n'ai pas de vision ethnique ou sociale, pas d'opinion entre l'inné et l'acquis, mais ça existe. Dans cette armée, il y avait les mêmes nuances que dans l'armée rwandaise. Les gens qui ont assassiné Ndadaye ont été désavoués par certains Tutsis et se sont enfuis en Ouganda. Buyoya n'était pas sur cette ligne ; il a passé démocratiquement le pouvoir.

2) L'opération Amaryllis comptait environ 500 hommes. C'était une opération d'évacuation type avec occupation de l'aéroport : il fallait rester le moins longtemps sur le terrain pour avoir un minimum de pertes. La coopération franco-belge a été exemplaire dans cette opération, mais je comprends la frustration des gens que vous avez vus. J'ai le sentiment qu'on aurait pu faire quelque chose, mais la France n'aurait pas pu le faire

[Ce compte-rendu est rédigé à partir de notes prises pendant les auditions. Il tente de restituer la teneur des informations mais n'en est pas la transcription littérale.]

seule. Les Belges voulaient partir le surlendemain. Les États-Unis sortaient du borbier somalien et étaient dans l'optique du zéro soldat mort. Il n'y avait pas de volonté internationale d'agir.

Quilès : Amaryllis était une force militaire dimensionnée avec la mission d'évacuer les ressortissants de la communauté internationale. Ces forces ne pouvaient-elles pas servir d'interposition ?

Général Quesnot : Non. Elles n'étaient pas en volume suffisant. Amaryllis était dimensionnée pour évacuer environ 1250 personnes avec 500 hommes en 2-3 jours.

Voisin : C'est monsieur Guichaoua qui nous avait fait cette remarque. Est-ce que les 500 hommes auraient pu permettre l'arrêt des massacres comme il l'a lui-même affirmé ?

Général Quesnot : Chacun sa spécialité. J'ai 37 ans d'armée. A Kigali, ce qui m'a fasciné, c'est la peur et la haine de l'autre. 500 hommes pour arrêter les massacres, c'est trop peu. On ne savait pas comment allait réagir le FPR qui était à 15 km avec un certain nombre de bataillons. En plus de la qualité opérationnelle de ses troupes, la France aurait pu envoyer plus d'hommes, mais c'était psychologiquement et politiquement impossible.

Quilès : D'autres questions ?

Bien. Je vous remercie.